

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 DECEMBRE 2013

Etaient présents

Eliane BOUDON
Geneviève BUISSON
Nathalie GUEVARA
Martine HERVOCHE
Bruno LETARNEC
Guy ODE
Nathalie PECNARD
Marie-Claude PEDEL
Marie-Claude RIOCREUX
Erick THUILLIER

1- 23 NOVEMBRE 2013 : BAL A LIMOURS

Rien de particulier à signaler si ce n'est que la soirée était très réussie.

2- 30 NOVEMBRE 2013 : FORUM DE LA FASSQY

Pas de public présent. Seules quelques associations étaient représentées avec uniquement 2 ou 3 membres chacune.

Calibeurdaïne était l'association ayant le plus grand nombre d'adhérents présents.

3- 7 ET 8 DECEMBRE : JOURNEES DU TELETHON

Samedi soir : De nombreux adhérents étaient présents pour le repas (une trentaine).

Pour le spectacle, il y a eu un petit souci lors de l'installation des musiciens. Il a fallu attendre un long moment avant que les micros soient prêts. **En effet, les techniciens ne les avaient pas préparés à l'avance en coulisses.** L'association Let's dance a comblé le trou en faisant une ou deux danses. Pour éviter ce genre de désagréments, l'an prochain nous pourrions prévoir une ou deux danses à faire avec une bande son ce qui permettrait aux musiciens de s'installer tranquillement. On pourrait aussi demander des micros sans fil plus faciles à installer.

En dehors de ce désagrément, la prestation s'est bien passée : il est resté pas mal de public malgré l'heure tardive et il y a eu une bonne participation au mini-bal qui a suivi.

Dimanche après-midi : Une soixantaine de personnes est venue. Le bal a été très apprécié par les personnes extérieures à notre association. L'ALG a seulement regretté que nos danses ne soient pas suffisamment expliquées.

La partie chants était bien. Cependant, nous avons encore quelques améliorations à apporter et notamment, nous avons besoin d'apprendre à chanter avec les micros.

Petit bémol de l'après-midi : nous avons eu à déplorer des incidents avec quelques jeunes. Un courrier a été adressé au maire pour les lui signaler.

Ce bal nous a permis de collecter environ 1300 euros de dons.

4- BAL BRETON DU 8 FEVRIER 2014

Le bal aura lieu à la salle Renoir à 20h00. Elle a été réservée de 14h00 à 24h00 et nous aurons le lendemain pour ranger tranquillement.

Un groupe assurera l'animation en alternance avec nos musiciens et nos chanteurs. Il s'agit des Calionnes dont la prestation nous coûtera 150 euros. Nous devons d'ailleurs leur renvoyer la convention.

Il y aura une auberge espagnole avant le bal uniquement avec Calibeurdaine et les musiciens invités.

Le prix d'entrée sera de 5 euros. Par ailleurs, nous vendrons des crêpes et des parts de far breton. Il faudra donc des bonnes volontés pour les confectionner. Nous avons aussi une licence pour pouvoir vendre du cidre.

Tous les bénéfices de la soirée seront reversés à l'association guyancourtoise Bouche et Cœur. Il y aura possibilité de faire des dons y compris alimentaires éventuellement.

Bruno a préparé des affiches sur lesquelles il va ajouter des photos des deux groupes. A cette occasion, il nous informe que nous pouvons faire une demande au maire pour avoir accès au service reprographie de la mairie. Cela nous permettra d'avoir des tarifs très intéressants : 0,09 centimes pour le format A3 et 0,07 centimes pour le format A4.

Nous décorerons la salle sur le thème de la Bretagne : nous envisageons d'acheter un grand drapeau et quelques ballons sur ce thème. Nous nous réunirons le 30 janvier à 19h15 à la salle Jean Monnet juste avant la répétition de danse pour faire le point sur l'organisation de ce bal et notamment sur la déco.

5- 8 MARS 2014 : ANIMATION DU GOUTER DE BOUCHE ET CŒUR

Nous avons accepté d'animer le goûter de l'association Bouche et Cœur mais pour l'instant, nous n'avons pas plus d'info sur le lieu et les horaires.

Nous présenterons un mini spectacle puis nous ferons danser le public. L'atelier chants interviendra aussi.

6- 5 AVRIL 2014 : 20 ANS DE L'ASSOCIATION ANIM'EUROPE

Anim'Europe nous a demandé d'animer la soirée qui clôturera une journée de festivités à l'occasion des 20 ans de l'association.

Le CA donne son accord de principe. Il faut maintenant voir avec les musiciens combien d'entre eux seront disponibles.

7- 6 AVRIL 2014 ; BAL IRLANDAIS

Il aura lieu à la salle Pierre Mendes France. « Les Patients du docteur Franck » viendront animer conjointement avec nous. Cela nous coûtera 300 euros. Anne-Marie Pascal de Limours viendra pour expliquer. Comme elle ne veut pas être dédommée, il faut que nous prévoyions de lui acheter un cadeau.

8- 19 AVRIL 2014 : ACCUEIL DES ECOSSAIS DANS LE CADRE DU JUMELAGE

Le matin, nous aurons une intervention au potager du roi d'une durée d'environ 2 heures. Cela se présentera sous la forme d'une déambulation en costumes.

Le midi, il y aura un repas au restaurant le « douze heures » à Trappes auquel les Calibeurdains pourront assister moyennant une participation de 20 euros.

Le soir, au Pavillon Waldeck Rousseau, il s'agira juste d'un bal animé par Calibeurdaine. Il y aura aussi le repas comme d'habitude avec participation des Calibeurdains s'ils le souhaitent.

9- LIMITATION D'ENVOIS DES MAILS

Erick trouve que de trop nombreux mails sont envoyés. Cependant, nous trouvons que c'est le moyen le plus pratique pour communiquer. Nous proposons donc dans un premier temps de ne pas répondre à tous quand cela n'est pas nécessaire afin d'éviter effectivement une surcharge de nos messageries.

10- RAPPEL STATUTS DE L'ASSOCIATION

Nous souhaitons rappeler à chacun l'article 2 des statuts et notamment la dernière phrase :

Article 2 - objet

Cette association a pour objet de collecter, de faire connaître, de promouvoir et de partager danses, musiques, chants traditionnels et arts populaires de France, d'Europe et plus généralement du Monde. Elle a pour buts de créer, de renforcer le lien social, de favoriser les relations intergénérationnelles, de rapprocher des personnes de différents milieux et de différentes cultures. Elle a pour vocation d'être accessible à tous et de lutter contre les exclusions.

Nous devons donc garder à l'esprit que toutes les personnes venant aux répétitions doivent être accueillies et encadrées avec bienveillance quel que soit leur niveau de danse initial et leurs capacités d'apprentissage.

Pour fidéliser nos adhérents il faut qu'ils se sentent intégrés, ne pas les brusquer et que les plus anciens prennent en charge les nouveaux.

11- DIVERS

- La convention de partenariat avec la maison de quartier Théodore Monod a été signée.
- Le contrat d'objectifs a été renvoyé à la mairie
- Prévoir de préparer cette année un spectacle pour l'année prochaine en ayant plusieurs danses que l'on pourrait changer selon les musiciens qui seraient disponibles le jour dit.

La prochaine réunion du CA aura lieu le 11 Février 2014 à 20h30 chez Marie-Claude Riocreux.